

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés Mon be

1 1 AUG. 2015

ter griffie van de Nederlandstalige rechtbank van koophandel Brussel

N° d'entreprise: 0418.371.094 Dénomination

(en entier): Deutsche Bank

(en abrégé):

Forme juridique: Aktiengesellschaft (Société de droit allemand)

Siège: Taunusanlage 12, 60325 Frankfurt am Main, Allemagne

(adresse complète) Avenue Marnix, 13-15, B-1000 Bruxelles

Objet(s) de l'acte : Démission, nomination représentant légal

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24/06/2015

Le Conseil d'Administration de la Deutsche Bank AG a décidé de nommer M. Jean-Claude Maher, résidant Avenue Léopold III 4, à 1933 Sterrebeek, Belgique, en tant que nouveau membre de la direction et représentant légal de la succursale de Bruxelles, Belgique, avec prise à effet à dater du 1er juillet 2015. Dans cette fonction, il portera le titre de Branch Manager.

M. Jean-Claude Maher se verra également conférer avec prise d'effet à dater du 1er juillet 2015 les pouvoirs et attributions tels que fixés dans le règlement en matière de procuration du 13 novembre 2012, publié au Moniteur Belge du 29 novembre 2012, n° 2012-11-29/0193379 (version française) et n° 2012-11-29/0193378 (version néerlandaise).

Confirmation de la démission d'un Branch Manager

Au nom de Deutsche Bank AG Succursale de Bruxelles, nous confirmons la démission de M. Filip Weynants en tant que membre de la direction et représentant légal de la succursale à partir du 31 mars 2015.

Alain Moreau General Manager Olivier Delfosse Branch Manager

Déposé en même temps:

- Procès-verbal légalisé du Conseil d'Administration du 24/06/2015
- Traduction jurée

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature